

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 18 (1934)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 18^e ANNÉE

N^o 3

JOURNAL D'ÉTUDE
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Août 1934

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 — Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

Respecte la patrie d'autrui, mais aime la tienne.
Gottfried Keller.

LE SANGLIER DANS LE JURA

SUITE

Fin 1929 — Le 22 novembre, sur le lac d'Aegeri (cant. de Zug), des pêcheurs aperçurent, nageant, un sanglier. Ils réussirent à le capturer. L'animal pesait 65 kilos.

Un chasseur de Charmey (Gruyère) abat le 30 novembre, une laie du poids de 100 kg. Le même jour, sur la montagne de Cortébert (V.D.), un faucheur débûche un sanglier caché dans un fourré d'épines et tôt après deux autres bêtes sortaient aussi de cette bauge. Les trois bêtes descendent dans le valon de la Trame à la Combe; puis, remontent sur le plateau des Roussilles, pour disparaître enfin dans la direction de Genève.

Le mois de décembre sans neige ne fut point favorable à la poursuite des sangliers.

Le gouvernement Schaffhouseois autorise les communes à fixer des primes devant être affectées à la destruction des bêtes noires, il remboursera le 50 % de la prime, jusqu'à concurrence de la somme de 20 francs. En 1929, 10 sangliers ont été tués et il a été payé Frs 7920,30 comme indemnité pour les dégâts commis par ces animaux.

Note. Voici le montant des frais occasionnés par les ravages des sangliers aux cultures, en 1929, dans trois départements français:

département du Haut-Rhin frs. frs. 225537 = 50507 frs suisses.

" du Bas-Rhin " " 390131 = 78026 " "

" de la Moselle " " 624250 = 124850 " "

Ces sommes sont en diminution de frs frs 929797 = frs suisses 184359 sur celles payées en 1928. Cette différence est attribuée au fait que de très nombreux sangliers sont morts de froid au commencement de 1929. Ces frais sont couverts dans le Haut et le Bas-Rhin par une taxe de 10 % sur le prix de location des chasses; dans la Moselle l'importance des dégâts a obligé le prélèvement d'une taxe supplémentaire de frs 1.75 par Ha. boisé. (Diana, mars 1929.) (A suivre)

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1933, N^o 4, p. 34

LE PINSON DES ARDENNES. ⁽¹⁾

(SUITE)

1923.-La "Feuille d'Avis des Montagnes", du 19 janvier relatait: „Les bandes d'oiseaux migrateurs déjà signalées dans divers endroits du canton de Vaud ont traversé, le 14 janvier vers 17 heures, le village de Soumoens-la-Ville (sur le plateau occidental du Jorat, dist. d'Echallens). C'était au coucher du soleil et leur passage a duré environ 25 minutes. Cette prodigieuse troupe volait à faible hauteur, rasant les toits, et s'en allait en rangs serrés vers le nord-est. La direction de leur vol était souvent déviée par la violence du vent. Malgré le froid rif la population regardait avec curiosité ce défilé de milliers et de milliers d'oiseaux. Pas un seul trainard.

Le 30 janvier, observé un très fort vol de ces pinsons dans les champs des Maladières à l'ouest de Bèze, entre la route cantonale et la voie ferrée.

Un ami nous a signalé qu'au commencement d'avril l'on a observé de petits groupes de pinsons des Ardennes et des individus isolés dans les environs du Socle et des Brenets. Ils stationnent du 20 au 25 avril dans les forêts de la Dagne.

1924.- 25 octobre, quelques migrateurs stationnent dans la Réserve du Seeland - fin novembre, pinsons de montagne sont nombreux sur le Chaumont.

1925.- Dès le 2 janvier, nos jeunes gens locaux signalent la présence de milliers de pinsons de montagne dans la côte du Chaumont (versant sud). Même invasion dans les forêts du Haut des Carnées, sur les Terrasses. - En octobre et en novembre, ces oiseaux errants se tiennent, en nombre „incroyable" (dit un ornithologiste avisé), dans le Jura bernois, il les évalue à plusieurs centaines de mille.

Le 1 décembre, apparaît dans le Domleschg ou Hinterrhein (Grisons) une troupe de pinsons de montagne accompagnés de pinsons francs. Ces nombreux hôtes ailés parcourent les champs et mangent les graines de l'Arroche Bonne-Dame (*Atriplex patula* L.), en allemand = Ackerermelde. Le 8 décembre, ces visiteurs sont disparus.

De petits groupes de ces pinsons sont de nouveau observés dans la région du Ranflühberg (10 déc.). - Au Seeland, un vol d'une vingtaine d'individus est signalé le 20 décembre.

1926.- Du 15 au 21 janvier, ces pinsons sont signalés comme nombreux dans la région: Tré-Rado, Baudry, Cortaillod, Grandchamp, les Prés de Reuse et Colombier. - Le 16, ces oiseaux sont en nombre aux environs deully (Vaud). - Un petit vol signalé près d'Oerlikon (Zürich). - Au commencement de mars, ils repassent le Ranflühberg; un mâle solitaire stationne dans la région jusqu'au 26 mars. - A leur passage automnal dans la même région, les premiers arrivants sont vus le 20 octobre, ils errent dans les champs en compagnie de pinsons francs. Au commencement de novembre tous ont disparu.

Le 20 octobre, ils étaient aussi signalés sur la crête du Pfannenstiel (Zürich). Un vol d'une quarantaine de ces oiseaux erratiques réapparaît au Ranflühberg.

1927.- Du 1 au 5 janvier, quelques individus isolés le long des rives de la Baie d'Auserrier. - Du 19 au 22 février, ils sont observés le long de l'Ar, près de Berne.

A suivre

(1) Voir: „Rameau de Sapin" 1933, N° 1.

OISEAUX MIGRATEURS. (1)

(SUITE)

1934. Janvier - 22, chant printanier de la mésange charbonnière à la Voliette et aux Bolets (Colombier). Chaque soir (fin du mois) une hulotte chat-huant se fait entendre aux abords de l'Hôtel de la Tourne.

Février - 1, les merles se pourchassent; 2, malgré la bise de la Chandeleur, le pinson siffle à Fleuriot (Champod); 11, chant du meule et du pinson au Vignoble. Dès le commencement du mois, deux grèbes huppés, durant la période de bise venaient chaque soir se passer sur des pierres saillantes dans la baie de l'Érde et le matin après avoir fait leur toilette prenaient le large vers 7 h 45. ; 25, en descendant de la Tourne, dans la soirée, je perçois les cris d'une buse, l'oiseau survolait le haut de la Combe Léonard, l'entrée de la Ponëta-Combe, conduisant aux Sagneules; 29, aux environs de la Tourne, vol de 12-15 bruants jaunes et une sittelle explore l'écorce des grands frênes, à côté de l'Hôtel. Fin février, passage de grèbes castagneux, entre Ausernier et Serrières l'on observe des groupes de 4, 5 ou 6 grébiours.

Mars - Première semaine, on signale la présence de quelques rammeaux diraguant aux Prés de Reuse. 2 & 4, cris d'un rouge-queue à Ausernier.

Avril - Au commencement du mois un volier de sansonnets vient à plusieurs reprises se poser sur un haut conifère au Haut de Sachet (Cortailhod), puis ces stouneaux disparaissent. A la même époque les pêcheurs signalent des camplos de grands harles devant Ausernier, l'embranchure de la Reuse et le petit Cortailhod. - 7, chant du rossignol de muraille vers les abattoirs (Colombier) et au cimetière d'Ausernier; 8, chant du coucou au-dessous de la Mairesse (Colombier). - 8, dans la baie d'Ausernier apparition des premières hirondelles de cheminée accompagnées de quelques chélidons - 10, dans la pinède du Bas des Allées, cris d'appel du pouillot siffleur; 15, dans la roselière, près de la Vigne ronde (Ausernier) cris de la rousserolle phragmite et, près du Pied, chant caractéristique du pouillot véloce; 16, devant la Table d'orientation, à Tenischâtel, deux milans bruns passent au large; 17, cris d'une femelle de tarcol, à Prélaz (Colombier) et chant du serin ceni à Colombier, à Pesene et à Corcelles; même date, chant du bruant zizi au Haut de Sachet, à Cortailhod, observé identique, le 19, à la gare C.F.F. de Serrières, un zizi posé sur les fils chante longuement - 27, observé le passage d'un martinet isolé.

Observé.

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE.

Par Dr Léon Rittet.

(SUITE)

7) LE HÉRON CENDRÉ. C'est un oiseau que tout le monde reconnaît après l'avoir vu une seule fois. Sa grandeur imposante, son bec long et droit, ses ailes massives, ses longues jambes placées droit en arrière lorsqu'il vole, sa voix retentissant au loin, quoique peu mélodieuse, font de lui un oiseau caractéristique, facile à déterminer. Son habit gris et le cou tendu au cours du vol le distingue aisément de sa cousine la cigogne.

Encore au milieu du dernier siècle, le héron cendré était un oiseau très répandu, qui nichait un peu partout sur des arbres élevés, entre le Jura et les Alpes, en colonies

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1934 N° 2 p. 15.

(2) Voir: "Rameau de Sapin" 1934, N° 2 p. 16.

plus ou moins nombreuses, comme les freux. Celles-ci se trouveraient saurient à 10-15 kil. des lacs ou rivières où les hérons allaient chercher la nourriture pour leur progéniture. En effet, et quoiqu'on ait souvent trouvé dans les estomacs de hérons des élytres d'hydrophiles et de dytiques, des restes de musaraignes d'eau, tous grands destructeurs de frai de truites et aussi des campagnols, ce sont des poissonnets de 10 à 25 cm de longueur qui forment leur principale nourriture. Ne sachant pas les partager, ils ne peuvent en avaler de plus grands. Sur les bords des nappes d'eau et des grandes rivières, ils capturent presque exclusivement du menu fretin, sans valeur. Là, on peut les laisser faire. Par contre le héron peut causer un dommage appréciable lorsqu'il s'établit pendant de longues semaines sur les bords d'un ruisseau à truites. Étant très farouche sur les persécutions incessantes dont il est l'objet, il est facile de le chasser rien qu'en tirant un coup de pistolet. S'il fréquente les piscicultures, il est en état de complètement dévaliser en une semaine les bassins d'élevage les mieux garnis. Des actes de pillage de ce genre ne se produisent pas en Suisse parce que les étangs des pisciculteurs se trouvent toujours à proximité de quelque bâtiment que le héron évite avec le plus grand soin.

Selon les informations ci-dessus fournies sur son compte, personne n'osera prétendre que le héron est un oiseau utile. Au contraire beaucoup de gens le désigne comme un oiseau décidément nuisible parce que Dame Nature l'a condamné à consommer la même nourriture que le roi de la création et que celui-ci voudrait réserver exclusivement pour pour lui seul. Malgré ça, le héron cendré et ses nombreuses congénères qui commettent les mêmes soi-disantes déprédations, le héron pourpre, l'aigrette blanche, la garzette, le crabier, le blongios, le butor, le bihoreau, la cigogne etc. ont tous été placés sur la liste des oiseaux protégés, qui, sans peine d'une amende de 50 à 400 fr., ne peuvent être ni capturés, ni tués, sans une autorisation de l'autorité fédérale. Cette protection absolue n'a pas été accordée à la famille des hérons pour les services qu'ils rendent, mais parcequ'ils sont un ornement de la nature et que leurs rangs ont été terriblement éclaircis par les persécutions dont ils sont constamment l'objet. Les dernières aigrettes du lac Balaton - il y en avait encore 28 paires l'année 1929 sont protégées par des gardes armés de carabine.

Comme nous l'avons dit, le héron cendré était une fois un oiseau très répandu dans toute la plaine suisse. Il y avait encore vers le milieu du siècle passé 5 colonies avec 200 nids dans le canton de Fribourg. La dernière qui se trouvait entre Portolban et Gletterens a été fusillée il y a une quarantaine d'années, à l'époque où les parents nourrissaient leurs petits, sur la requête des pêcheurs du lac de Tenchâtel. On compte facilement sur les doigts de la main les colonies minuscules existant encore maintenant en Suisse. C'est pour cette raison qu'il n'y a pour ainsi dire plus de hérons en Suisse pendant l'été. Mais les premiers émigrants arrivent de bonne heure, déjà à la mi-août. Ce sont des individus isolés ou des groupes qui deviennent toutes les années moins nombreux, qui fréquentent les bords des lacs ou des grandes rivières où ils ne causent aucun tort appréciable. Il n'y a pas non plus de raison de poursuivre les hérons hivernant sur les rives des ruisseaux qui ne gèlent pas. Quand il fait froid, les truites sont engourdies et cachées au fond de leurs retraites. Si l'on permettait exceptionnellement d'abattre quelques individus, il y aurait lieu de faire examiner le contenu de leur estomac par une personne compétente.

A suivre.

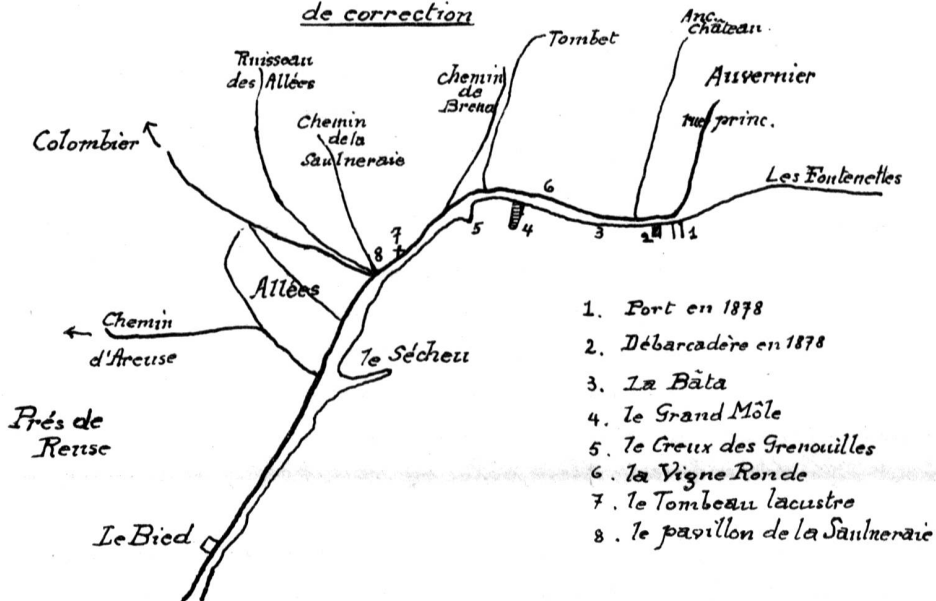
LA BAIE D'AUVERNIER. ⁽¹⁾

1876 - 1930.

(SUITE)

En période ordinaire, la rive peu surélevée bordant le chemin du Creux des Grenouilles à l'embouchure du Tombet - ruisseau, lequel se jetait alors au lac tout à côté du coin ouest de la Vigne Ronde, avant le bloc erratique - formait une zone marécageuse, couverte de flaques d'eau & de petits étangs dans lesquels grouillait toute une population aquatique, très

Contour de la Baie d'Auvernier avant les travaux de correction



1. Port en 1878
2. Débarcadère en 1878
3. La Bâta
4. Le Grand Môle
5. Le Creux des Grenouilles
6. La Vigne Ronde
7. Le Tombeau lacustre
8. Le pavillon de la Saulneraie

variée. En compagnie de mon ami Paul Farre, nous y capturons le crapaud sonneur (*Bombinator igneus*), parfois une grenouille verte (*Rana esculenta*), des Tritons à côté, le Triton palmé; la notonecte glauque, curieuse punaise d'eau, nageant renversée sur le dos et se servant, en guise de rames, de ses pattes postérieures très allongées ou une nêpe cendrée au corps aplati, dont l'abdomen se termine par deux appen-

dices filiformes formant un tube respiratoire; ou encore une punaise terrestre, l'Hydromètre (*Hydrometra stagnorum* L.) au corps allongé, 11 à 13 mm. noir - brunâtre, avec le sommet de la tête, la base des antennes, les hanches et les pattes d'un roux ferrugineux. C'est la "punaise aiguille" de Geoffroy marchant lentement à la surface de l'eau grâce à ses pattes enduites à leur extrémité d'une matière grasse empêchant la bête d'enfoncer. Dans ces mêmes gonilles se rencontraient glissant par saccades à la surface liquide des araignées d'eau ou *Tecis* toujours en groupes nombreux; A cause de leurs mouvements brusques, tantôt à droite, tantôt à gauche, nous les nommions "cordonniers"; leurs brusques fuites nous rappelaient un cordonnier tirant son ligneux. Citons aussi les *Telia* glissant rapidement sur l'eau, mais sans mouvements saccadés. Sous les pierres se cachaient des écrevisses, des chabots ou "chassats" (*Cottus gobio*), des "moteiles" ou loches franches (*Cobitis barbatula*), que nous nommions alors "dacties". Après chaque arrose estirale ambulait gauchement, sur le côté du chemin, un gros crapaud (*Bufo vulgaris*) sans doute à la recherche de vers et de limaces. Chose étrange, au cours de trois étés consécutifs je n'ai jamais observé, dans ces parages, qu'un seul crapaud vulgaire dont la grosseur peu ordinaire me faisait supposer que j'avais devant les yeux, toujours le même "bot". -

(1) Voir: Rameau de Sapin "1934, N° 2 p. 17.

Erratum: au bas de la page 20, du N° 2, il faut lire: "Coin de la Baie d'Auvernier - Mars 1879." au lieu de: "Mars 1849."

Par les belles soirées d'été, alors que l'air n'est agité que par un léger souffle de zéphyr, les crapauds accoucheurs (*Alytes obstetricans* L.) cachés au ras du sol dans les fissures du mur, laissaient entendre inlassablement leur chant à une seule note, courte et douce.

Tous obscurément dans les journées chaudes et ensoleillées, des libellules au sol, au posées soit au bord des gonilles, soit sur les plantes palustres. D'abord la libellule commune à l'abdomen aplati en forme de lame d'épée, et de couleur olivâtre ou rouge, ailes n'ayant aucune coloration à leur base; une autre libellule fréquentait la région, c'était la libellule déprimée (*Libellula depressa*) à l'abdomen bleu pulvérisant chez le mâle adulte, celui de la femelle est jaune ou olivâtre bordé de taches jaune-citron; une troisième espèce plus commune était la "libellule à quatre taches" (*L. quadrimaculata*) caractérisée par la tache noire de forme variable, placée au bord antérieur de chaque aile, l'abdomen est olivâtre. Comme néoptère nous avons par ci par là observé l'"Aesche grande" (*Aeschna grandis*) à l'abdomen étroit, allongé et cylindrique, corps roussâtre, nervures des ailes rousses, et à l'attache de chaque aile une plaque bleue. Ajoutons en passant que les Libellules et les Aeschmes laissent leurs ailes étalées lorsqu'elles sont au repos, ce qui permet de les distinguer facilement des Agrions qui, lorsqu'ils se posent, relèvent leurs ailes comme on ferme un livre; ces insectes sont des plus gracieux aussi ont-ils mérité par l'élégance de leurs formes, le nom de "demoiselles"; ainsi l'"agrion vierge" au corps bleu foncé et aux ailes blanchâtres de la même nuance, volant par saccades, comme les papillons, et se posant fréquemment sur les plantes aquatiques. L'"agrion jouvencelle" a les mêmes habitudes, mais sa taille est inférieure à celle de l'espèce précédente, ses ailes sont incolores, son corps tenu peut être bleu foncé, bleu pâle, ou vert pâle.

Quand à la flore de cette partie de la rive tantôt exondée, tantôt submergée, nous y trouvons le flûteau renoncule ⁽¹⁾ (*Alisma ranunculoïdes* L.), croissant alors du Grand Môle au bloc erratique de la Vigne Ronde, est maintenant disparue; l'iris faux-acore y dressait ses feuilles en fourreau et ses belles fleurs jaunes, des rubaniers (*Iris*) et de nombreux carex y prospéraient. En bordure du chemin, aux endroits où il y avait de la terre glaise apparaissait au printemps les capitules jaune-doré des tussilages ou pas d'âne (*Tussilago farfara* L.), lorsque les premiers citrons (*Rhodocera rhodocera* L.) et les petites tortues (*Vanessa urticae* L.) exécutaient leurs vols printaniers. Puis le grand liseron des haies (*Convolvulus sepium* L.) étalait ses grandes corolles blanches parmi le feuillage des "Yernes" (*Aurea glutinosa*) dont les rameaux étaient écourtés chaque automne, par les dents du troupeau de chèvres du village. Au milieu des ronces bleuâtres (*Rubus caesius* L.) la salicaire (*Lythrum salicaria* L.) dressait ses longues grappes de fleurs purpurines. N'oublions point l'eupatoire à feuilles de chanvre (*Eupatorium cannabinum* L.) formant des touffes de hautes tiges dressées et surmontées de capitules aux fleurs rougeâtres, que de belles chasses aux papillons n'ayons-nous pas faites sur ces bouquets de fleurs serrées, durant les après-midi de juillet; citons: *Vanessa C. alburna* = le Robert le diable, *V. urticae* = la petite tortue, *V. Io* = le paon de jour, *V. antiope* = le morio, *V. atalanta* = le Vulcain, parfois *V. polychloros* = la grande tortue; Mais nos efforts tendaient surtout à capturer la belle écaille callimorphe = *Euprepia hera*, aux

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1868, p. 43; *Alisma ranunculoïdes*, par Louis Chapuis, pharmacien, à Boudry.

ailes postérieures d'un beau rouge-cerise; parfois un petit sylvain - *Limnitis sylbia* L. venait brusquement se poser sur un corymbe, étalant ses ailes à demi-endeuillées, puis les relevant brusquement et montant leur face inférieure d'un fauve-roux avec la réplique des taches blanches du dessus; à la base les inférieures ont une tache bleu-cendré. Le macroglosse du caille-lait (*Macroglossa stellatarum*) dans un vol rapide visitait aussi les eupatoires, dirigeant dans les petites corolles une trompe aussi longue que son corps. Un la caractéristique de son ^{vol} nous le dénommons "sphinx épervier". - Dès la fin de juillet, sur les mêmes inflorescences se posaient le "tabac d'Espagne" (*Argynnis Paphia*), grande et belle espèce aux ailes fauve-orangé en dessus avec des taches noires, tandis que la face inférieure des ailes postérieures est verdâtre, ornée de quatre bandes argentées irrégulières, transversales, imitant la nacre, d'où le nom de "papillons nacrés" donné au groupe des Argynnes. - Sur les cailloux de la partie asséchée des bords d'une goutte apparaissaient de petits papillons bleu tendre en dessus et gris en dessous, toujours rojetant groupés, nommés "Argus" de la famille des Lyncéides.

Depuis le côté ouest de la Vigne Ronde, le chemin vicinal des Prés de Reuse côtoyait le lac, parfois de très près durant les hautes eaux; tandis qu'en période de basses eaux une grande portion de terrain exondé apparaissait couverte d'un gazon court et serré atteignant la rive gauche du ruisseau des Allées. Sur cette pelouse poussait de nombreux saules buissonnants (*Salix pentandra*).

Au-delà du ruisseau, la place des Bains de Colombier s'étendait, limitée sur une partie par une lignée de blocs erratiques amoncelés, dont les sommets servaient de vestiaire à la gent écolière, elle s'y dévêtait avant de se livrer aux plaisirs de la natation. - Ces blocs ont été utilisés dans la suite pour construire l'endiguement de la partie inférieure de la Reuse et le glacis, aux abords de l'ancienne pisciculture, en aval de Grand Champ.

Il nous souvient, alors que ces blocs étaient en place, d'avoir capturé dans les anfractuosités de fort belles anguilles.

Puis jusqu'au Bied la rive se continuait buissonneuse (noisetiers, liards, saules marsaults) et bordée de hauts arbres: frênes, peupliers noirs et grisailles, trembles, tilleuls, érables, ormes. - Un certain peuplier noir attirait toute notre attention, son tronc caverneux, couvert de lierre, abritait chaque printemps la courée d'une "grande harle"; comment les harletons quittaient-ils leur retraite? Nous ne l'avons jamais su. Ce peuplier vétérain est disparu lors de l'aménagement de cette partie de la rive, en place pour le "jeu du ballon".

Un peu plus loin s'avancait dans le lac, une langue de terre, formant presque île, c'est la "Pointe du Sécheu" (encore nettement visible), dont l'extrémité se terminait par un bloc erratique assez profondément enfoncé.

Notons que la rive du lac était parsemée de blocs erratiques, qui s'échelonnaient du Grand môle d'Auregnier jusqu'aux Bains de Pandry, près de l'embouchure de la Reuse. Ces blocs disparus actuellement ont eu la même destination que ceux du bas des Allées.

Tout à côté du mur bordant la propriété du Bied, une partie de la

rive était envahie par des laiches et des Carex, dont les touffes formaient des monticules, laissant entre eux des espaces libres, des canaux où circulaient, dès fin mars, au moment de la fraye, des mâles - brochets. Nous avons à notre actif, maintes captures de brochetons - voyageurs. Il est vrai que le garde-pêche n'était pas encore inventé.

C'est à cette époque qu'un lacune de bateaux vint s'établir, vis à vis du Pavillon de la Saulneraie, sur la rive gauche du ruisseau. Puis deux ou trois ans après, on éleva une construction en maçonnerie qui devint le "Chalet des Allées" restaurant qui connut de belles années.

4. LE TOMBEAU PRÉHISTORIQUE.

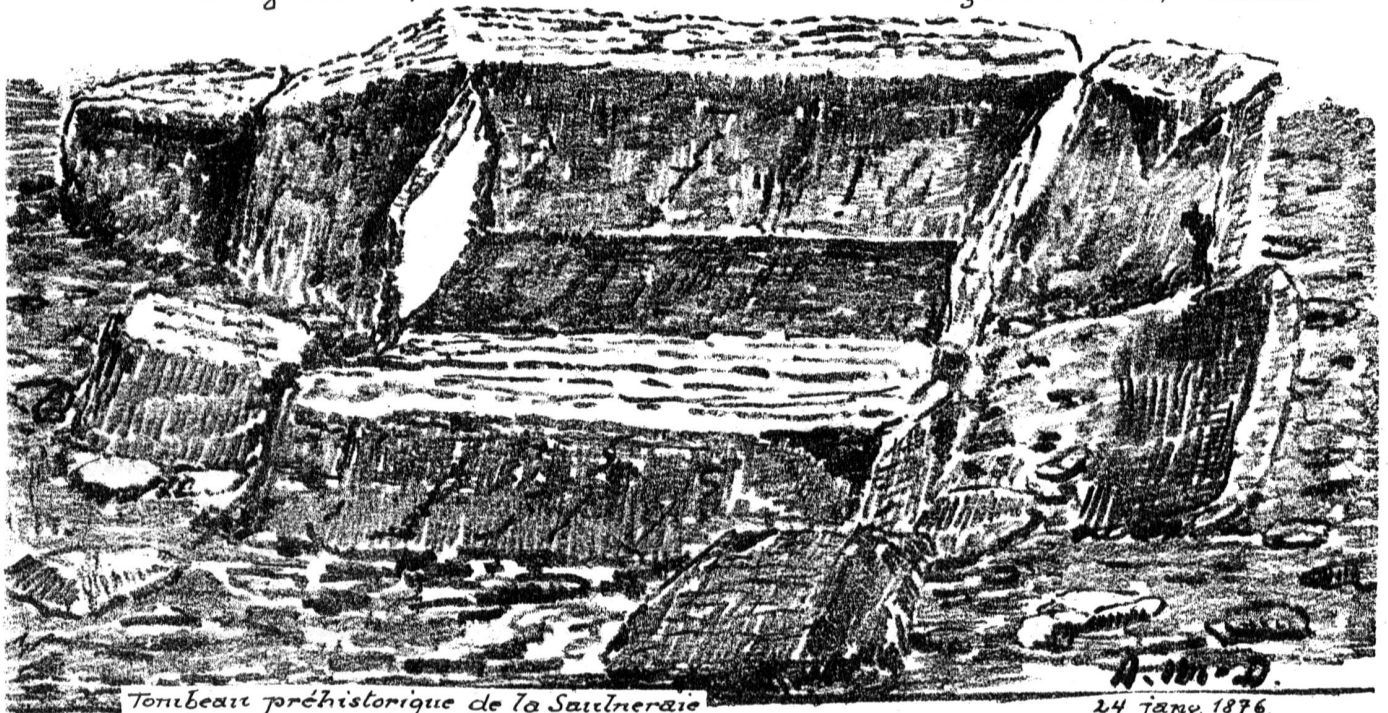
Le 24 janvier 1876, au cours des creusages nécessités pour la construction de la maison Jules Riche (actuellement le "Café lacustre") entre la Vigne Ronde et le pavillon de la Saulneraie, les ouvriers mettent au jour une sépulture préhistorique, dénommée par la suite par les habitants de la région le "tombeau lacustre d'Auremier".

L'illustration ci-dessous est la reproduction d'une maquette exécutée lors de la découverte du tombeau par M. L. Chautems, d'Auremier, elle représente la disposition des dalles et son intérieur, après l'enlèvement de la dalle de couverture pour permettre la sortie des ossements contenus dans la fosse.

Le numéro d'Avril 1876, du "Rameau de Sapin" disait: "Des ouvriers occupés à creuser les fondations d'une maison, près d'Auremier, rencontrèrent à 6 pieds de profondeur de larges dalles de granit, qui recouvraient une cavité dans laquelle on trouva une vingtaine de squelettes bien conservés. Le caveau mesurait 1 m, 55 de longueur et 1 m. en largeur entre les dalles. Ses cadavres devaient y être assis, car les crânes que l'on a retrouvés gisaient dans les angles et sur les côtés du tombeau. On a trouvé également une hache en pierre, un anneau de bronze et différents autres objets."

Corcelles 24 janvier 1876.

(signé) L. Latour, instituteur.



Tombeau préhistorique de la Saulneraie

24 janv. 1876.

CANE SAUVAGE BAGUÉE.

En mai 1927, un pêcheur de mes amis sachant que l'étude des mœurs des oiseaux m'intéressait me procura 10 œufs de cane sauvage (colvert). J'avais justement une poule qui glansait, je l'installai sur un tas de rindon et lui confiai les 10 œufs. Chaque jour, j'avais soin de les arroser quelque peu et après une incubation de 28 jours j'eus la satisfaction de voir 9 canetons.

Dès le début ceux-ci manifestèrent beaucoup de vivacité. Je les nourrissais d'escargots coupés, mélangés avec un peu de mie de pain et des orties hachées. Ils préféraient surtout les vers de terre. A ce régime ils grossirent rapidement et devinrent de beaux halbeaux qui firent leurs premiers essais de vol. Pour les retenir, il fallut leur couper les remiges d'une aile. A ce moment il restait 3 mâles et 4 femelles, un œuf ayant été stérile, un caneton périt de dysenterie et un second fut tué par une dinde.

Dès le commencement de l'hiver ils s'apparièrent, les mâles devinrent agressifs, ils se livrèrent de nombreux combats, ainsi qu'avec le coq. Au printemps je leur préparai des refuges faits de branches de darze fixées au treillis de l'enclos. Une seule cane pondit une dizaine d'œufs, qu'elle ne couva point, c'était le commencement de mai. J'espérais une seconde ponte, mais il n'en fut rien.

En 1929, par précaution je séparai les couples et n'en laissai que deux ensemble; les combats furent moins graves, et les canes pondirent une dizaine d'œufs chacune; à l'éclosion j'obtins six canetons dont le développement fut normal. Devenus aptes au vol, ils quittaient leur enclos, les uns se blessèrent aux fils du téléphone, les autres disparurent, aucun ne revint au poulailler.

En 1930, éclosion de 2 canetons.

En 1931, éclosion de 5 canetons, dont 4 atteignirent l'âge adulte.

En 1932, je les laissai de nouveau libres de quitter leur enclos, mais en conservant un couple en captivité, je désirais continuer mon expérience.

Pendant tout l'automne, les individus laissés en liberté revinrent manger et se reposer durant la journée. Dans la soirée ils prenaient leur envol, décrivaient quelques cercles au-dessus de la maison, pour disparaître dans la direction du lac. Un soir, la porte de l'enclos du couple captif étant restée ouverte, ceux-ci prirent la clef des champs. Ses retours s'espacèrent surtout à l'approche du printemps. C'est alors que je pus me procurer des bagues d'aluminium, une cane fut capturée et munie de l'anneau 4197, et remise en liberté. Cette cane baguée fut tuée au commencement de janvier 1934, à l'embouchure du Rhône (à la Méditerranée). L'anneau 4197 remis à l'Observatoire ornithologique de Sempach indiqua la fin de l'odyssée de cette cane migratrice.

Corcelles, avril 1934.

G. Thiebaud.

NIDIFICATION DE LA MÉSANGE CHARBONNIÈRE. Au commencement d'Avril, un couple de grandes hachères choisit la boîte aux lettres du forestier communal, aux Verrières pour y établir son nid. Ces oiseaux facilement confiants devinrent vite les commensaux assidus de la famille, entrant dans la cuisine pour y picorer par-ci par-là. Du 8 au 9 mai, 12 mésangeaux sortirent de la coquille. Ces oisillons réclamaient leur pitance & les parents affairés trouvèrent commode de se présenter à l'heure des repas à la table de leurs protecteurs. Vers la fin de mai, les jeunes quittèrent leur abri. - Tôt après la mésangelette se mit à construire un nouveau nid; au matin du 7 juin un premier œuf était pondu.

Verrières - Suisse, 7.6.34.

E.B.

UNE PLANTE RARE.

En 1932, un membre de ma famille avait observé, au Creux-du-Van, une station de la *Thymellée alpine* ou *Daphné des Alpes*. (*Daphne alpina* L.); au cours de l'été suivant durant une excursion je visitai l'endroit et trouvai une petite colonie de 7 à 8 petits arbrisseaux groupés sur quelques mètres carrés d'étendue. Heureusement que le bétail ne circule pas beaucoup dans ces parages et que cet îlot végétal est protégé par quelques forts buissons. L'un des pieds paraît très âgé, tige et rameaux très tortueux occupant un espace de 90 cm sur 60 cm, ce buisson de forme oblongue comporte beaucoup de rameaux morts; Malgré cela il est fort touffu, sa floraison estivale a été abondante ce que témoigne le nombre de ses graines. Aux abords, quelques plantes, avenir de la station, poussent magnifiquement à l'abri de jeunes aliviers et en compagnie de bois-gentil (*D. mezerium* L.).

L'endroit où se développent ces arbrisseaux est en dehors du passage habituel des promeneurs - ce qui est fort heureux. L'aspect du vieil arbrisseau, dont il est parlé ci-dessus, laisse présumer que ce groupement est ancien.

Cette plante se rencontre d'ailleurs au Dos d'Ane, sur sa crête et dans les couloirs, mais en arbrisseaux à l'aspect chétif; je ne l'ai trouvée qu'une seule fois formant un pied bien développé, très vigoureux, tapi dans une anfractuosité du rocher, c'était un bouquet blanc très parfumé.

La présence de ce végétal sur le haut du Creux-du-Van, dans une station paraissant prospère est peut-être l'indice d'un habitat ancien plus étendu. Car il y a une soixantaine d'années, cette région n'était point connue. comme aujourd'hui, les pierriers offraient plus d'ampleur et procuraient à certains végétaux des lieux de refuge. - Au Dos d'Ane nous avons des plants isolés, peu vigoureux, semblant ne pouvoir se maintenir, dans certains creux propices, que par l'absence de la concurrence d'autres végétaux.

Avril 1933.

Ed. Jean Richard.

NOTES FLORISTIQUES.

PAR Fr. Jordan.

- Campanula cervicaria* L., indiquée comme douteuse pour le Valais, par H. Jaccard), récoltée dans le Val Champex, au bord du lac dans les taillis. 18. 8. 1892
- Iris pumila* L., dans les fentes des rochers, au sud de l'Observatoire (Tenchâtel) loin de toute habitation (à cette époque des sillons ne s'élevaient pas encore dans le quartier des Saars). Avril 1894
- Anthemis tinctoria* L., près de Boudesilliers (Val de Ruz), dans les champs. 3. 8. 1894
- Chrysanthemum segetum* L., en dessous de Champserres (près Haute-rive), dans le gazon du bord de la route. Juin 1897
- Hydrocharis morsus ranae* L., il existait une belle station à la plage d'Estaray, à l'ouest de la jetée. 18. 7. 1897
- Actuellement cette station est disparue, elle a été couverte de déblais.
- Melilotus italicus* L., endroits incultes près de la gare de Goldau (Schwyz). 28. 8. 1909
- Epimedium alpinum* L., est apparue en 1909, sur une pelouse, au pied, d'un rocher, à Serrières (jardin de M. Dioget), Cette plante s'y rencontre encore, Avril 1934. 14. 5. 1909

Pulicaria vulgaris Grtn, plateau de Sarière, endroits humides près de Chandolin (Valais).

5. 8. 1919

Pyrola uniflora L. indiquée par Bonnier comme manquant au Jura français. Trouvée en quantité dans un bois de pins sous le fort Belin, près de Salins (France).

24. 6. 1921

Cette plante avait été récoltée, par M. E. Bersot, à "Le Basset", près des Planchettes (Chaux-de-fonds).

4. 7. 1920

Floraison hâtive de la vigne. A Cortaillod, le 26 mai, des grappes de raisins rouges (pinot noir) sont en pleine fleur. - 28 mai, à Auvornier, quartier de la Pierre, grappes de chasselas fleuries.

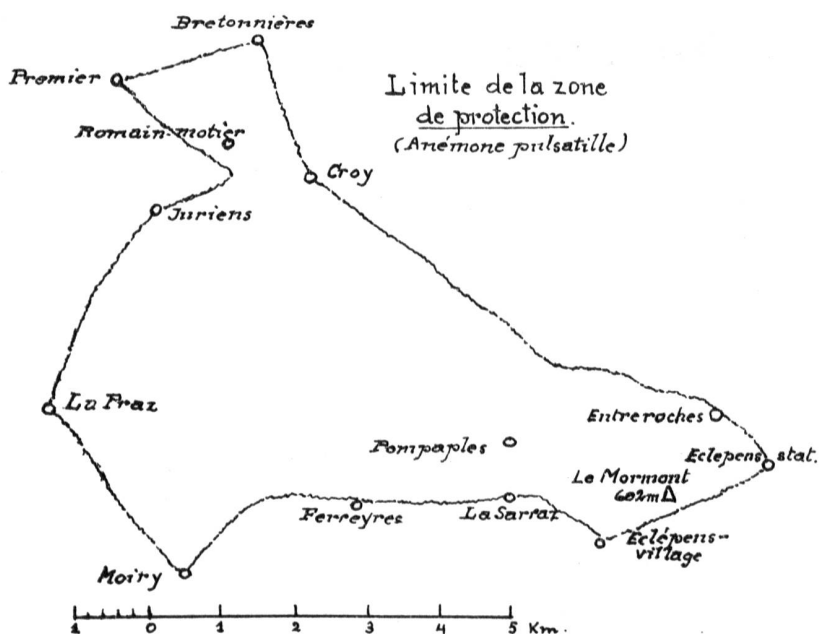
Auvornier, 29 mai 1934.

Viticulture.

PROTECTION DE LA FLORE.

Fin mars dernier le Conseil d'Etat vaudois a pris un arrêté destiné à protéger l'anémone pulsatille : Interdiction de cueillir les boutons, les fleurs, les graines, d'arracher ou de détruire les plantes de cette espèce végétale dans une zone délimitée par les routes cantonales dès La Sarraz - Ferreyres - Moiry - La Praz - Juriens - Premier - Bretonnières (des deux côtés de la

route), Croy - Pompaples (ancienne route) - La Sarraz, sur le Mormont dès la Sarraz, Eclépens (village), Eclépens (station), Enteroches et de là à la Sarraz.



Près de Muri (Argovie) la ligue suisse pour la protection de la nature a mis à la disposition de la commission argovienne un terrain de 5 kilom. longeant la rive de la Reuss, entre Aarstau et Rottenschwil. Cette région présente un grand intérêt tant au point de vue botanique qu'ornithologique et deviendra un but d'excursion pour les écoles argoviennes; les élèves pourront y faire des con-

statations consacrées à l'enseignement de tout ce qui touche à la protection de la nature.

Avril 1934.

BOIS DES LATTES. La réserve du "Bois des Lattes", placée sous la sauvegarde de l'Institut botanique de l'Université de Neuchâtel, vient de voir son territoire s'agrandir, grâce à la Ligue suisse pour la protection de la nature, de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles et de particuliers. Le terrain qui vient d'être acquis situé au nord-ouest du "Bois" a une superficie de 20.000 m².

MRT 1934.

MONT-BOUDRY. Au commencement de juin un éboulement s'est produit à la Petite Écoeurne, sise au milieu des Rochers des Miroirs, au dessus de la Brûlée et des Hôtels du Champ-du-Moulin. Une partie de l'angle ouest s'est détachée entraînant une masse de matériaux et quelques sapins.

Jr 12 x.

AUX COMPAGNONS DE ROUTE.

[Extrait du Rapport annuel 1933 de la L.S.P.N.]

Un combattant qui, pendant longtemps, a vaillamment lutté en première ligne, a droit au repos. Combien la Ligue suisse pour la protection de la nature, après 25 ans d'âpres combats d'avant-garde, s'accorderait volontiers une halte pour reprendre haleine et se refaire!

Mais elle ne le peut pas. aujourd'hui moins que jamais. Car les sillons sont bien ouverts pour ses semailles et le terrain est tout préparé pour faire germer cette idée qu'il y a un bien inestimable, qu'aucune puissance humaine ne peut remplacer quand il a été gaspillé et détruit: la beauté de la terre natale, l'influence bénie de la libre nature.

Ilaguère bien des gens souciaient ironiquement de la sentimentalité patriotique; maintenant que sont ébranlées les bases économiques et morales de notre civilisation, ils éprouvent dans le fond de l'âme la réalité de ces sentiments que glorifient chaque année, autour des feux du 1^{er} août, les hymnes hérités des ancêtres: l'honneur de la patrie, la nostalgie des montagnes, la fidélité au sol natal.

Et pourtant, parmi ceux qui vont puiser leurs forces et réaliser leurs énergies au sein des vastes campagnes printanières ou dans l'horreur grandiose des glaciers et des rocs, il y en a beaucoup qui ne sont pas des amis de la nature tels que les réclame de plus en plus notre Ligue.

En effet, sentir et goûter la magnificence des montagnes, la splendeur de nos vallées et de nos fleuves, cela ne constitue pour personne un mérite. Ce n'est que lorsque ces spectacles rendent l'individu conscient de sa dette de reconnaissance envers cette nature où il puise constamment de nouvelles forces, ce n'est qu'alors qu'il acquiert la maturité qui le pousse à s'oublier lui-même et à protéger ces biens précieux contre ^{les ennemis} intérieurs aussi bien qu'extérieurs. Tel est le vrai protecteur de la nature qui se fait le champion fidèle du patrimoine national contre la rage de destruction, contre la frivolité oublieuse et contre l'esprit de lucre dissimulé sous le manteau de la nécessité économique.

Celui-là seul est un véritable protecteur de la nature qui ne cherche plus rien pour lui-même, qui est reconnaissant de ce que son pays lui donne, qui entre en lice pour défendre la beauté et l'intégrité de la nature, qui proclame hautement sa foi et cherche à lui gagner de nouveaux prosélytes.

Celui-là seul est fort, qui ne se borne pas à recevoir, mais sait donner et faire des sacrifices.

Celui-là seul trouve sa Patrie....

Et son Dieu. -

[L.S.P.N. cotisation annuelle frs 2.- peut être versée, ainsi que tout don, au compte de chèque

V. 331. Bâle.